

## FICHE CONSEILS

# Epreuve de l'option facultative Bac Art danse –

---

Vous êtes inscrit(e) à l'épreuve de danse comptant pour l'évaluation de l'option facultative Art Danse du baccalauréat 2017.

Cette fiche annexe a pour objet de vous expliquer de manière succincte les modalités de cette épreuve et de vous prodiguer quelques conseils de préparation.

Le premier conseil est de lire le texte officiel de cette épreuve paru dans le bulletin officiel N° 14 du 5 avril 2012. Il est disponible sur le site de la Division des examens. En voici le résumé :

### 1. **Compétences attendues (Danseur- Chorégraphe-Spectateur)**

« L'épreuve permet d'apprécier chez le candidat :

- la maîtrise d'un ensemble de repères relatifs à l'histoire, aux œuvres et aux pratiques du monde de la danse ;
- la capacité à mobiliser des compétences pratiques dans le domaine de l'expression chorégraphique ;
- sa connaissance et sa pratique de la danse nourries, notamment, d'éléments empruntés à d'autres domaines de l'art et de la pensée. »

Cette épreuve valide un enseignement facultatif suivi tout au long du cycle terminal qui explore les notions fondamentales de l'art chorégraphique :

- les paramètres gestuels et techniques du corps en mouvement (rythme, espace, temps, énergie, appuis...)
- les différents paramètres et procédés de l'écriture chorégraphique,
- les critères de lecture et d'analyse des œuvres en faisant également référence aux autres arts : musique, arts visuels, théâtre, littérature...

Programme de l'option facultative danse : bulletin officiel spécial n° 9 du 30 septembre 2010.

## 2. L'épreuve :

Compte tenu des temps d'échauffement, de passage des différents candidats puis de préparation de l'improvisation enfin d'entretien, l'épreuve dure au minimum 3 heures. Chaque candidat assiste à l'ensemble des présentations (composition chorégraphique et improvisation individuel) seul l'entretien est isolé

Elle se déroule en 3 temps et dans l'ordre suivant :

❖ La composition chorégraphique sur 7 points : 2 à 3 minutes en solo.

Remarque : Les duo, trio et quatuor sont uniquement possibles pour les candidats suivant un enseignement dans l'un des 4 lycées proposant cette option : Loubet Valence, Stendhal Grenoble, Granier La Ravoire, Monnet Annemasse et seulement avec leurs partenaires de cours d'option.

Le support sonore est fourni par le candidat.

❖ L'improvisation individuelle sur 6 points : 1 à 2 minutes à partir d'une thématique choisie parmi deux tirées au sort (un mot, une phrase, une image) ; préparation de 30 minutes avec 2 supports musicaux fournis par le jury.

❖ L'entretien individuel sur 7 points, 20 minutes. La fiche individuelle à remplir obligatoirement sert de départ à l'entretien ; elle est disponible sur le site du rectorat et doit être complétée avant l'épreuve et remise au jury au moment de l'appel.

### Remarques et conseils de préparation

#### a) POUR LA CONSTRUCTION DE VOTRE COMPOSITION CHOREGRAPHIQUE :

❖ Toutes les techniques étant acceptées (hip-hop, classique, modern jazz, claquettes...) vous devez absolument effectuer des choix de mouvements pour traduire au mieux votre propos chorégraphique. Par exemple il ne s'agit pas de mettre bout à bout dans votre chorégraphie tout ce que vous savez faire : pirouette, tour, attitude, passage au sol mais de sélectionner, de prélever et de traiter ces gestes ou ces techniques en relation avec votre propos. (ce que vous voulez évoquer). Celui-ci se concrétisera également par un titre donné à votre composition et transmis au jury avant votre passage...

❖ Choisir des espaces en fonction du thème (*éviter debout au milieu face au jury au début et couché au sol visage au sol à la fin trop souvent utilisé*).

❖ Pour le support musical :

○ il devra être enregistré comme morceau unique, calé précisément sur le temps de votre composition chorégraphique. Si vous commencez ou finissez dans le silence, vous devez le prévoir et en informer le jury au moment de votre passage.

○ L'enregistrement peut se faire sur :

CD non ré-inscriptible (prévoir 2 copies)

Ou

lecteur type iPod muni d'une entrée avec jack pour pouvoir être amplifié et entendu

Ou

clés USB

○ Il devra être vérifié sur des supports différents pour être sûr que le jour de l'épreuve, il fonctionne correctement.

○ Soigner votre enregistrement : la musique fait partie des critères d'évaluation (choix et exploitation des éléments scénographiques)

L'originalité de votre chorégraphie, reflet de votre propre composition et personnalité, est un des points appréciés par le jury. Le choix et l'exploitation des procédés de composition chorégraphique (répétition, opposition, accumulation, etc.) font partie des critères d'évaluation.

**L'interprète doit travailler :**

- ❖ La qualité du mouvement, c'est à dire les nuances qui seront apportées, en jouant sur les paramètres tels que l'énergie (ex : travail entre tension et relâchement...), le temps (ex : travail sur la vitesse du mouvement, le rythme...), l'espace du mouvement (ex : petit, réduit, détails ou au contraire jouer sur le grand, le démesuré, l'amplitude, le large en relation entre le haut et le bas du corps).
- ❖ Par exemple : produire un effet de légèreté dans différentes parties du corps par des impulsions au niveau des articulations (éviter de faire léger avec tout le corps), penser à des images fortes associées à ces mouvements...
- ❖ La présence : concentration et engagement dans son rôle de danseur.
- ❖ La précision du mouvement en termes de direction, d'amplitude... Aller « jusqu'au bout de son geste »

**b) POUR TRAVAILLER L'IMPROVISATION A PARTIR D'UN THEME CHOISI PAR LE JURY ET TIRE AU SORT PAR LE CANDIDAT :**

L'improvisation ne veut pas dire arriver le jour de l'épreuve sans connaître les connaissances et compétences à acquérir : savoir improviser est une compétence à travailler au même titre que la première partie de l'épreuve.

Les sujets proposés peuvent revêtir des formes diverses : mots, phrases ou images.

Le jury attend une exploitation du thème (votre démarche de création) ; le candidat doit être capable de jouer sur les variations de sens en déclinant une ou plusieurs interprétations possibles, en utilisant une diversité de registres gestuels acquis et travaillés pendant l'année.

Par exemple sur le thème « se cacher – se montrer » ; plusieurs idées peuvent être exploitées :

- Jeu de contrastes dans le corps (se faire petit ; se faire grand...) en relation avec des espaces choisis et symboliques (se cacher loin du public ; se montrer devant ... ou l'inverse !)
- jeu avec son propre corps mettant en lumière ou isolant différentes parties du corps avec des énergies différentes (ex : sortir les coudes en avant et dissimuler le dos...)
- jeu à connotation psychologique : se cacher des autres, se dissimuler, devenir transparent, avoir peur.... Et au contraire ; dévoiler une partie de soi
- etc....

Pour cette 2<sup>ème</sup> partie, il est recommandé de suivre quelques ateliers de composition et d'improvisation. Trop de candidats découvrent pour la première fois « l'improvisation-composition » le jour du Bac.

**c) POUR SE PREPARER A L'ENTRETIEN :**

L'entretien compte pour 7 points (autant que la composition).

Il permet d'évaluer la culture chorégraphique que le candidat a pu acquérir, son degré d'appropriation du matériau gestuel pour construire un projet personnel et pour l'aider à réfléchir sur sa pratique.

Le candidat est interrogé, en deux temps et de façon équitable, sur :

- **La pratique chorégraphique** : le candidat expose très rapidement et justifie ses intentions et les choix qui ont présidé à l'élaboration de la composition et de l'improvisation précédemment présentées. La référence aux œuvres, « composer à la manière de » peut être une possibilité appréciée...et témoigne d'une appropriation des éléments de culture

- Les compétences et connaissances culturelles : guidé par les questions du jury, le candidat mobilise ses connaissances et rend compte de sa culture chorégraphique.

Une Culture chorégraphique est constituée d'un ensemble de repères relatifs à l'histoire de la danse, aux œuvres et aux pratiques du monde de la danse nourries d'éléments empruntés à d'autres domaines de l'art et de la pensée.

#### **NOUS CONSEILLONS DONC AUX CANDIDATS:**

- D'aller voir régulièrement des spectacles dans la programmation de leur ville ou région en choisissant des chorégraphes de préférence reconnus. Il est également possible de s'appuyer sur des vidéos de spectacles. (Sites Internet)
- De relever ce qui caractérise ces créations et faire des ponts avec d'autres arts (musique, peinture, théâtre, cinéma...). Liens avec l'histoire des arts souvent possibles.
- De mémoriser des sources et des références
- De mettre en relation leur pratique et leurs connaissances artistiques de façon à montrer leurs capacités de réflexion et de prise de recul sur leur propre production.
- De lire des articles ou ouvrages sur la danse en relation avec les spectacles vus
- De consulter les sites Internet :
  - ❖ Numéridanse (<http://www.numeridanse.tv/fr>) Particulièrement les dossiers « Thémas » des genres et des styles, la nouvelle danse française des années 80, la relecture des œuvres
  - ❖ Passeur de danse [www.passeursdedanse.fr/](http://www.passeursdedanse.fr/) dossier culture chorégraphique
  - ❖ INA danse. [L'Ina lance la fresque "Danses sans visa" - Institut national ...](#)

Enfin, Avant de vous rendre à l'épreuve, ASSUREZ-VOUS D'AVOIR :

- ❖ Votre convocation et vos papiers d'identité (aucune photocopie ne sera autorisée)
- ❖ Votre support sonore
- ❖ Votre tenue choisie pour le solo et une autre pour votre improvisation (tenue simple de pratique)
- ❖ Votre fiche synthèse complétée
- ❖ Votre bouteille d'eau
- ❖ Et de repérer le lieu et l'heure de votre convocation.

Par ailleurs si depuis votre inscription, vous ne souhaitez plus passer cette épreuve, veuillez prévenir le service des examens et les conseillères art-danse

Pour tout renseignement, contacter le professeur E.P.S de votre établissement ou les conseillères arts danse du rectorat qui sauront vous mettre en relation avec une personne experte de votre ville ou département.

Coordonnées : [valerie.bonnaime@ac-grenoble.fr](mailto:valerie.bonnaime@ac-grenoble.fr) [Stephanie.Marchand@ac-grenoble.fr](mailto:Stephanie.Marchand@ac-grenoble.fr)

*Me contacter personnellement via le site (page contact)*